

SEANCE DU 21 FEVRIER 2011

L'an deux mil onze, le vingt et un Février, le Conseil Municipal de la Commune de Bazoges-en-Paillers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BENETEAU Laurent, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 Février 2011

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique BULTEAU Eric BROUSSEAU Jacqueline GUILLEMAND Pascal GUIBERT Etienne

Secrétaire de séance : PASQUIET Jean-Michel

Absente excusée : GIRARDEAU Adeline

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 17 Janvier 2011

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 17 Janvier 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour l'acquisition de terrains. Le Conseil accepte à l'unanimité.

1 – ACQUISITION DE TERRAINS

Le Conseil Municipal décide d'acquérir des parcelles situées Chemin des Mottais et derrière les Oranchères pour une superficie de 10725 m² au prix de 3.50 € le m², indemnité d'éviction en sus sur une partie de ces terrains.

2- CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL

Le contrat environnement rural qui concerne les communes du Département de moins de 3 000 habitants, constitue une démarche partenariale, visant à conjuguer la protection de l'environnement rural et sa mise en valeur.

Le contrat, étudié et signé à l'échelle du canton de Saint Fulgent, est d'une durée de 3 ans. Le financement du Département représente 30 % (auquel s'ajoute une éventuelle majoration « petites communes ») du montant total des actions dans la limite d'un plafond de dépenses subventionnables de 175 000 euros HT.

Le Conseil Municipal propose d'intégrer dans le contrat du canton de Saint Fulgent, les actions suivantes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte** le contenu du contrat environnement rural du canton de Saint Fulgent entre le Département de la Vendée et la Commune de Bazoges en Paillers
- **Autorise** la signature du contrat environnement rural par Monsieur le Maire avec le Département de la Vendée.

N° Action	Intitulé de l'action	Type d'action	Maître d'ouvrage	Échéance prévisionnelle		Montant total HT de l'action	Montant HT de la dépense éligible	Aide départementale	
				Début	Fin			Taux	Montant
1.1	Rénovation de la toiture Eglise	Travaux	commune	2011	2011	30 000 €	30 000 €	30%	9 000 €
1.2	Arrosage intégré du stade et le chauffage des vestiaires	Travaux	commune	2011	2012	20 000 €	20 000 €	30%	6 000 €
1.3	Aménagement de la place du canal	Travaux	commune	2012	2012	75 000 €	75 000 €	30%	22 500 €
1.4	Aménagement extérieur du centre périscolaire	Etudes et travaux	commune	2011	2012	10 000 €	10 000 €	30%	3 000 €
1.5	Aménagement paysager des rues des Mauges et d'Anjou	Travaux	commune	2012	2013	50 000 €	40 000 €	30%	12 000 €
Total						185 000 €	175 000 €	30%	52 500 €

3- CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de demander un prêt à la Mutualité Sociale Agricole d'un montant de 100 000 € à 1% sur dix ans.

Les membres présents adoptent le plan de financement pour la demande de subvention du FEADER (Fonds Européens)

4- CONVENTION SYDEV

Le Conseil adopte la convention avec le Sydev pour la remise à niveau 2010 n° 3 concernant un candélabre Rue de Bel Air. La participation de la commune s'élève à 474.00 €

5- FINANCES

- *Avenant au marché de travaux du Centre Bourg.* Les membres présents acceptent un avenant au marché initial. Le montant va être établi par la SAET
- *Droits de place 2011* : mêmes tarifs qu'en 2010, soit :

Jeux d'enfants	14.00
Stand de Tir	31.00
Manège Enfants	33.00
Confiserie	25.00
Auto-Scooter	96.00
Jeux Cascades	25.00
Jeux de Pinces	14.00
Banc de Chichis	14.00
Autre emplacement	40.00

- *Taux d'imposition 2011*

Le Conseil Municipal vote les taux suivants à 14 voix pour :

<i>Taxe d'habitation</i>	<i>19.51</i>
<i>Foncier Bâti</i>	<i>22.19</i>
<i>Foncier non Bâti</i>	<i>51.87</i>

6- INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente les plans du projet de construction du petit commerce Place du Canal
- Les membres présents organisent les permanences des prochaines élections cantonales les 20 et 27 Mars 2011

*La séance est levée à 20 H 00
Prochaine réunion du Conseil Municipal le 28 Mars 2011*